

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

18 AOUT 2015
Bureau du Courrier

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quinze, le trois juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 22 juin 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU- FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD- PLISSON – QUESSON -RENARD.

ANNULE ET REMPLACE POUR MISE EN CONFORMITE HELIOS et erreur de saisie
Délibération N°2015-02-027 : Budget principal 2015 – DM n°01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;
Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Articles	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
D 60622 Carburants	+ 1000,00€	
D 60632 Fournitures Petits Equipements	+ 1000,00€	
D 6156 Maintenance	+ 1500,00€	
D 616 Assurances	+ 2 000,00€	
D 617 Etudes	+ 23 400,00 €	
D 6237 Publications	+ 1 500,00 €	
D 6238 Frais de Publicité	+ 1 5 000,00 €	
D 6262 Frais de de telecom	+ 2 000,00 €	
D 6281 Cotisations	+ 10 000,00€	
D 6283 Nettoyage des locaux	+ 500,00€	
D 6355 Taxes sur véhicule	+ 670,50€	
D 6521 Virement budget Annexe	+ 65 061,53 €	
D 6811-042 Dotations aux Amortissements	+13 483,00 €	
R 002 Excédent reporté		+ 106 955,03
R7472 Subventions Région		-10 000,00 €
R74741 Participations Groupement Collectivités		+55 000,00 €
R 74741 Subventions Groupements Collectivités		-15 000,00 €
R 773 Annulations mandat antérieur		+150,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	137 105,03€ €	137 105,03€
INVESTISSEMENT		
D 2051 Logiciel	+ 1 000,00€	
D2158 Matériel	+13 445,45€	
D/R 2182 Véhicule	+15 000,00 €	+2 000,00€
R 28051-040 Amortissement logiciel		+ 235,00 €
R 28182-040 Amortissement Véhicule		+10 475,00€
R 28183-040 Amortissement Matériel		+ 2 643,00 €
R28188-040 Amortissement matériel divers		+ 130,00 €
R 001 Excédent d'investissement report		+ 101 379,90€

Pour extrait conforme le Délibéré fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

Le Président

Jacky QUESSON
Président du Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.